

WORLD HEALTH ORGANISATION
REGIONAL OFFICE FOR AFRICA

3944

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE

**SEMINAIRE INTER-PAYS SUR L'AMELIORATION
DES SERVICES DE READAPTATION A BASE COMMUNAUTAIRE
Cotonou (BENIN), du 28 Octobre au 1^{er} novembre 2002**

Rôle de la Communauté
dans la RBC

Rôle de la Communauté dans la RBC

La problématique visée est : comment faire pour faire participer les membres de la communauté dans les services à fournir aux personnes handicapées pour leur permettre de participer librement et dignement à la vie de la communauté ?

Dans ce qui peut rendre l'existence d'une personne handicapée plus facile ou plus difficile, interviennent certes la déficience et la limitation d'activités mais bien plus la façon dont les membres de sa famille et de sa communauté la considère (le regard des autres, la perception).

Cette considération peut varier d'une famille à une autre, de communauté à communauté et de pays à pays.

Elle trouve son origine dans les croyances et les coutumes locales, l'ignorance, le manque d'informations correctes, les valeurs, les besoins et les possibilités des personnes handicapées, la peur de ce qui est différent, l'étrange ;

Ce qui explique alors l'importance de la communauté et de sa cellule de base « la famille » dans la réadaptation

1. Qu'entend t-on par communauté ?

La Communauté n'est pas comme la société une somme d'individus, mais le produit de ces individus. Il y a des relations entre les individus.

En d'autres termes, la communauté est un groupe d'individus qui vivent ensemble dans des conditions spécifiques d'organisation et de cohésion sociales. Ces membres sont liés à des degrés variables par des caractéristiques politiques, économiques, sociales et culturelles communes ainsi que par des intérêts et des aspirations communs.

La communauté oblige les membres du groupe à se conformer à des normes, à des valeurs et c'est cette dépense commune qui constitue une sorte de solidarité du groupe

OMS/UNICEF, Alma

Ata 1978.

Il y a bien d'autres définitions, mais ce qu'elles ont nécessairement en commun, c'est de viser une entité sociale dont les membres ont entre eux des interactions, de telle sorte qu'on puisse y repérer des leaders, des réseaux, des associations.

2. Qu'est-ce la famille ?

La famille est la cellule de base de la communauté, de la société.

- Pour qu'il ait famille, il faut qu'il y ait alliance
- s'il n'y a pas d'alliance, il n'y a pas de famille
- s'il n'y a pas de famille, il n'y a pas de communauté / société

La famille est donc une structure importante de développement, elle permet une approche globale des problèmes sociaux.

Les membres de la communauté sont dans le cas qui nous préoccupe, les membres des familles des PH, les personnes handicapées elles-mêmes, les adultes femmes et hommes intéressés (voisins), les écoliers, les autres habitants du village, du campement, de la ville et leurs leaders (chefs politiques, coutumiers et religieux), les services de base etc.

Comme nous l'avons déjà vue, la RBC est une stratégie de développement communautaire et elle appartient à la Communauté. Elle ne saurait donc exister sans un engagement de la communauté. Il est donc essentiel pour la réussite de la RBC que dès le départ, la communauté soit bien sensibilisée pour :

- adhérer aux principes qui la sous-tendent
- inciter ses membres à prendre une part active aux efforts qu'elle implique.
- conduire un changement d'attitude envers les PH

La communauté ne peut pas satisfaire seule tous les besoins des personnes handicapées. Aussi avant la mise en place d'un P/RBC il faudrait au moins que :

- certains services spécialisés soient disponibles dans la région.
- des dirigeants (leaders...) et organisations communautaires (femmes, jeunesse, coopératives ...) acceptent d'appuyer le programme et d'y participer
- des agents de réadaptation communautaires (volontaires, bénévoles, membres des familles ...) seront disponibles.
- un personnel formera et épaulera les agents communautaires

L'implication de la communauté est jugée de plus en plus indispensable au développement des services appropriés. 0

Cette implication est nécessaire dans le processus de définition des besoins locaux, l'organisation et la gestion des services de base ou la mobilisation des ressources locales pour permettre leur viabilité.

Un P/RBC n'est effectivement viable que lorsque la communauté en fait sa Chose et peut se prendre en charge sans l'intervention de financement extérieur.

L'efficacité des actions de réadaptation passe également par le processus de développement associatif dans la communauté (personnes handicapées, leur famille, ONG diverses) et leur implication active

Toute approche qui responsabilise plus la communauté dans l'étude et la gestion des problèmes sociaux constitue une dynamique pour l'action de la famille. Il s'agit essentiellement d'une stratégie de développement à la base qui appelle le transfert de responsabilité, de connaissances et de compétences à la communauté et aussi une communication inter active.

C'est ainsi que les actions menées par les autorités gouvernementales et par la société civile devront avoir pour premier souci de redonner à la communauté sa place dans la gestion des affaires au niveau local et au-delà, le développement national, objectif principal de la RBC.

Hélas, toutes les voix s'accordent pour dire que les familles africaines traditionnelles ont subi beaucoup de changements aussi bien dans leurs structures, leurs rôles que dans leurs fonctions.

Ces changements sont engendrés par les problèmes d'ordre économique et social. En effet les crises économiques auxquelles se trouvent confrontées les familles depuis plusieurs années, ont conduit bien souvent celles-ci à adopter de nouvelles stratégies pour la survie.

Il en ressort qu'au niveau de la famille comme au niveau de la communauté, on note l'affaiblissement des mécanismes de protection et de solidarité qui conféraient à la famille une stabilité et à la communauté un certain nombre de responsabilités.

Le rôle de la RBC est alors aussi :

- d'aider la communauté à réagir plus favorablement vis à vis des personnes handicapées et de leurs besoins (IEC)
- d'amener les PH, leurs familles et les membres de la communauté à travailler ensemble pour dépasser les a priori et ainsi permettre aux PH d'obtenir le respect de leurs droits et de participer en citoyens à tous les aspects de la vie de leurs communautés et de leurs sociétés.

Enfin, dans les actions à mener, il faut toujours avoir à l'esprit que :

- l'intégration des personnes handicapées représente une responsabilité individuelle et collective et passe par le développement participatif et l'implication de la communauté.

- Chaque personne a le potentiel et doit avoir l'opportunité de contribuer au développement de sa communauté et de son pays